

## **AGENT(E) DES INTERVENTIONS TECHNIQUES POLYVALENT(E) ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN MILIEU RURAL**

### Définition

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la/le secrétaire de mairie et la population, conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

### Modalités d'exercice du poste

**CDD de 6 mois, renouvelable 6 mois supplémentaires et titularisation à l'issue 35 heures hebdomadaire, horaires été / hiver.**

**Le salaire proposé à l'embauche est le SMIC.**

<b>METIER</b>	
<b>Conditions d'exercice</b>	Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite Déplacements permanents sur les sites d'intervention Grande disponibilité Horaires éventuellement irréguliers ou décalés, y compris le week-end avec amplitude variable en fonction des obligations de service (tempête, ...) Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques Port de vêtements professionnels adaptés Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée
<b>Autonomie et responsabilités</b>	Rattachement hiérarchique et fonctionnel au Maire Activités définies et contrôlées par le Maire, par l'adjoint au maire en charge du fleurissement, et le cas échéant, par la secrétaire de mairie Autonomie importante dans l'exercice de ses interventions
<b>Relations fonctionnelles</b>	Contacts fréquents avec les élus Relations avec les autres agents de la commune Contacts directs et permanents avec la population Relations avec d'autres administrations (services de l'État, conseil départemental) et avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux
<b>Moyens techniques</b>	Matériels et engins de coupe, de fauchage, de terrassement et outillages divers
<b>Cadre statutaire</b>	Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)
<b>Conditions d'accès</b>	Possibilité de recrutement direct
<b>Activités techniques</b>	Relations aux élus Relations aux usagers Organisation de son activité Application des règles de santé et de sécurité au travail Application des règles de sécurité des usagers Entretien de la voirie communale Création, entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels Réalisation de petits travaux et maintenance des bâtiments Entretien courant du matériel et engins

<b>Activités spécifiques</b>	<p>Surveillance et entretien des espaces naturels</p> <p>Élagage et abattage des arbres (selon la réglementation et les normes de sécurité en vigueur)</p> <p>Manutention de matériels lors des animations locales</p> <p>Entretien du cimetière</p> <p>Distribution des plis et des informations à la population</p>
<b>ACTIVITES ET COMPETENCES TECHNIQUES</b>	
<b>SAVOIR-FAIRE</b>	
<b>Relations aux élus</b>	<p>Informers les élus d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention</p> <p>Rendre compte de manière orale de son activité et des conditions de son intervention</p> <p>Transmettre les demandes des administrés</p> <p>Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers</p> <p>Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique</p>
<b>Relations aux usagers</b>	<p>Informers les usagers sur le cadre possible et les conditions de son intervention</p> <p>Renseigner et diffuser une information auprès des usagers</p> <p>Adapter son comportement au public concerné et à la situation</p> <p>Identifier la demande de l'usager et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (élu, secrétaire de mairie)</p>
<b>Organisation de son activité</b>	<p>Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières</p> <p>Prendre en compte des consignes écrites ou orales</p> <p>Consulter la main courante des interventions</p> <p>Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie</p> <p>Rédiger un bon de commande</p> <p>Vérifier un bon de livraison ou une facture</p>
<b>Application des règles de santé et de sécurité au travail</b>	<p>Signaler les lieux et conditions de son intervention</p> <p>Prendre connaissance et appliquer des consignes d'hygiène et sécurité</p> <p>Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements</p> <p>Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective</p> <p>Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées</p> <p>Signaler un accident et alerter les services de secours</p>
<b>Application des règles de sécurité des usagers</b>	<p>Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment</p> <p>Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers</p> <p>Signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours</p> <p>Rendre compte et rédiger des rapports d'incident</p>
<b>Entretien de la voirie communale</b>	<p>Repérer et signaler les dégradations de la voirie et proposer des interventions prioritaires</p> <p>Effectuer des opérations de petit terrassement et de déblaiement, réaliser une tranchée, curer un fossé, réaliser des murs de soutènement</p> <p>Poser, remplacer et remettre en état des éléments de chaussée, de voirie (mobilier, signalétique, décoration)</p> <p>Réparer et reboucher des dégradations du revêtement routier</p> <p>Dégager et nettoyer les voies et les espaces publics (balayage, enlèvement et évacuation des déchets, déneigement, salage, feuilles et branches mortes, regards d'eau pluviale)</p> <p>Faucher les accotements et les talus routiers</p> <p>Participer à des réunions de chantier et transmettre des informations vis-à-vis des autres intervenants (entreprises de BTP, services du conseil départemental, services techniques de l'agglomération)</p>

<b>Création et entretien des espaces verts et naturels</b>	Arroser les espaces verts et fleuris Tondre les surfaces en herbe Effectuer des plantations Tailler et entretenir des haies et des arbres Débroussailler les espaces publics (sentiers, cimetière, talus) Évacuer et valoriser les déchets verts Conduire les travaux d'entretien et de nettoyage des aires de jeux, des surfaces et des espaces sportifs
<b>Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments</b>	Identifier et signaler des dysfonctionnements dans un bâtiment Effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie, etc.) Tenir à jour des registres d'intervention Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers et artisans
<b>Entretien courant des matériels et engins</b>	Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau Prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel Renseigner les documents et les carnets de bord relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel, d'un engin
<b>SAVOIRS</b>	
<b>Savoirs généraux</b>	Notions sur les missions de service public Droits et obligations des fonctionnaires Principes de discrétion et de confidentialité Principe d'organisation de son activité
<b>Savoirs socio-professionnels</b>	Permis B et CACES 8 Fonctionnement et manoeuvre des engins de terrassement Techniques des VRD, des petits ouvrages maçonnés, de revêtements routiers Techniques de chargement, de portage, de levage, de transport de charge Lecture de plan et représentations techniques Règles de sécurité et de signalisation des chantiers Flore locale, rurale et ornementale Techniques d'entretien des espaces verts (tonte, taille, plantation, arrosage et irrigation) Techniques de débroussaillage, d'élagage et d'essouchement Nouvelles pratiques d'entretien : taille douce, fauchage tardif, débroussaillage sélectif, zéro phytosanitaires, traitements différenciés, compostage Principes de la réglementation relative aux aires de jeux Techniques particulières d'entretien des surfaces sportives de plein air Fonctionnement et utilisation des matériels et de l'outillage Règles et procédures d'entretien des bâtiments Principes de stockage et de rangement Protocoles d'entretien, de maintenance et d'habilitation des matériels Procédures et techniques d'utilisation des matériels, des équipements, des engins Manipulation et stockage des produits Consignes d'utilisation et de stockage des produits toxiques et/ou à risque Règles et consignes d'hygiène et sécurité Habitations professionnelles Règles de signalisation Principes et gestes de secourisme

